

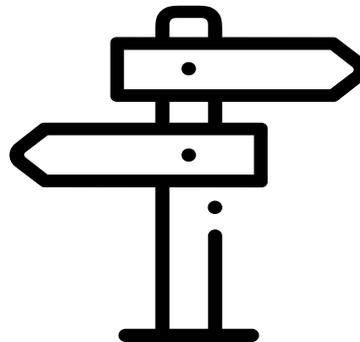


PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE LA HOUILLE BLANCHE

Réunion publique de rendu de la concertation

DÉROULÉ DE LA SOIRÉE

1. Le projet Houille Blanche
 - Contexte du projet et de la démarche
 - Les retours de la concertation
 - L'approfondissement des réflexions
2. Les suites proposées
3. Prochaines étapes
4. Temps d'échanges



1

LE PROJET HOUILLE BLANCHE

*PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS
DE LA CONCERTATION*

LE CONTEXTE DU PROJET

Une volonté de soutenir le **développement économique** et l'**activité industrielle** du territoire métropolitain

Des ressources foncières limitées

Une polarité économique en développement : le **Parc Industriel Sud / Hytech Vallée**

En son cœur, un secteur en friche : la **Houille Blanche**



Papeteries

Voie des collines

D1085A

Rue du Rochefort

CCAS
EDF

EDF

D1085A

Allée de la Houille-Blanche

CHRONOVELO

Rue de la digue

RTE

D1085A

VOIE FERREE

GME

D1085A

N85

N85

Rue Les îles



Le site de la Houille Blanche



Le site de la Houille Blanche



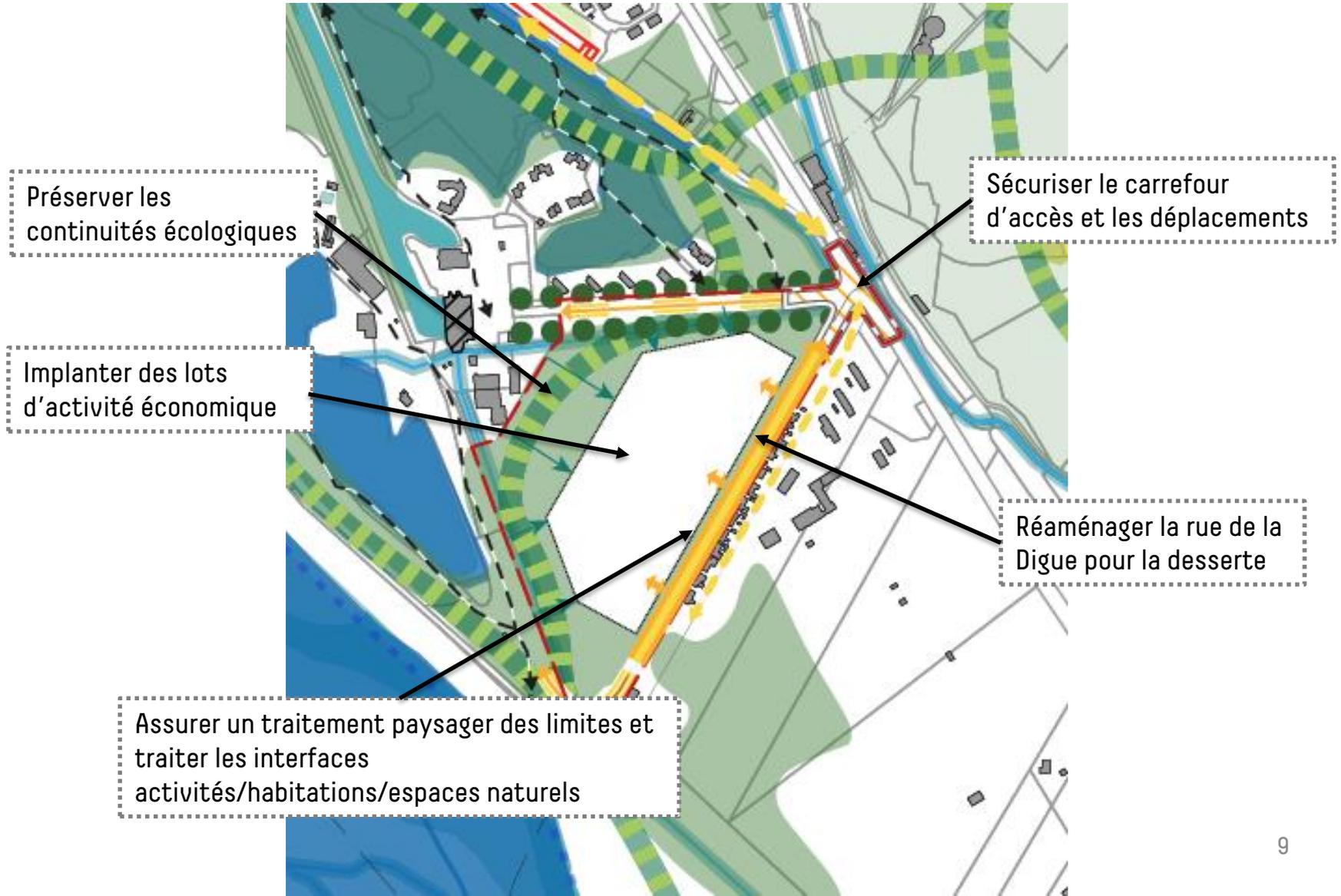
LE PROJET PROPOSÉ À LA CONCERTATION (RAPPEL)



→ Aménager une zone d'activités économiques répondant à 4 défis :

- Le défi de l'industrie et du développement économique
- Le défi de la préservation écologique et des paysages
- Le défi de la cohabitation des usages
- Le défi des mobilités

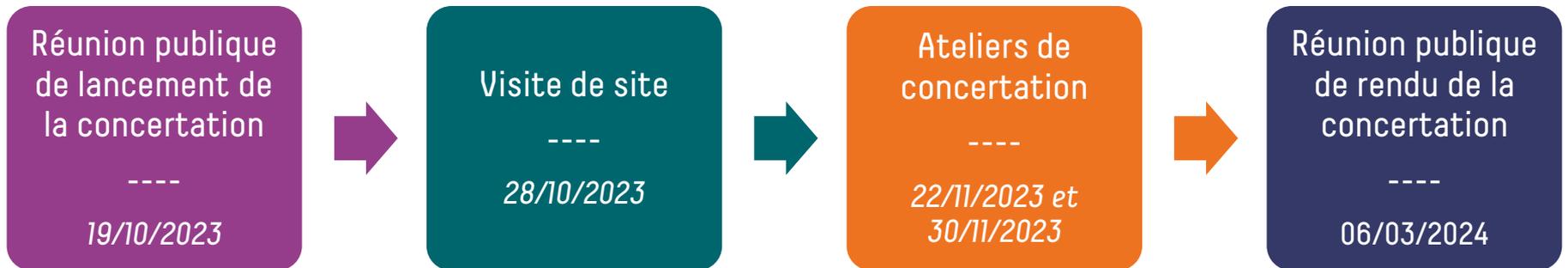
LE PROJET PROPOSÉ À LA CONCERTATION (RAPPEL)



LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Les outils pour participer

-  Une page dédiée sur la **plateforme participative** de Grenoble-Alpes Métropole (9 contributions)
-  La mise à disposition de **cahiers de concertation** (mairies de Champagnier et de Pont-de-Claix, hall de la Métropole) et de registres de contributions (2 contributions)
-  La possibilité d'adresser un **courrier** à Grenoble-Alpes Métropole
-  L'organisation de **réunions publiques** et d'**ateliers de concertation**



- Une concertation réglementaire au titre du **code de l'urbanisme**
- Une **expertise citoyenne** qui vient alimenter la décision des élus
- Une **vingtaine d'habitants mobilisés** tout au long de la démarche

LES RETOURS DE LA CONCERTATION

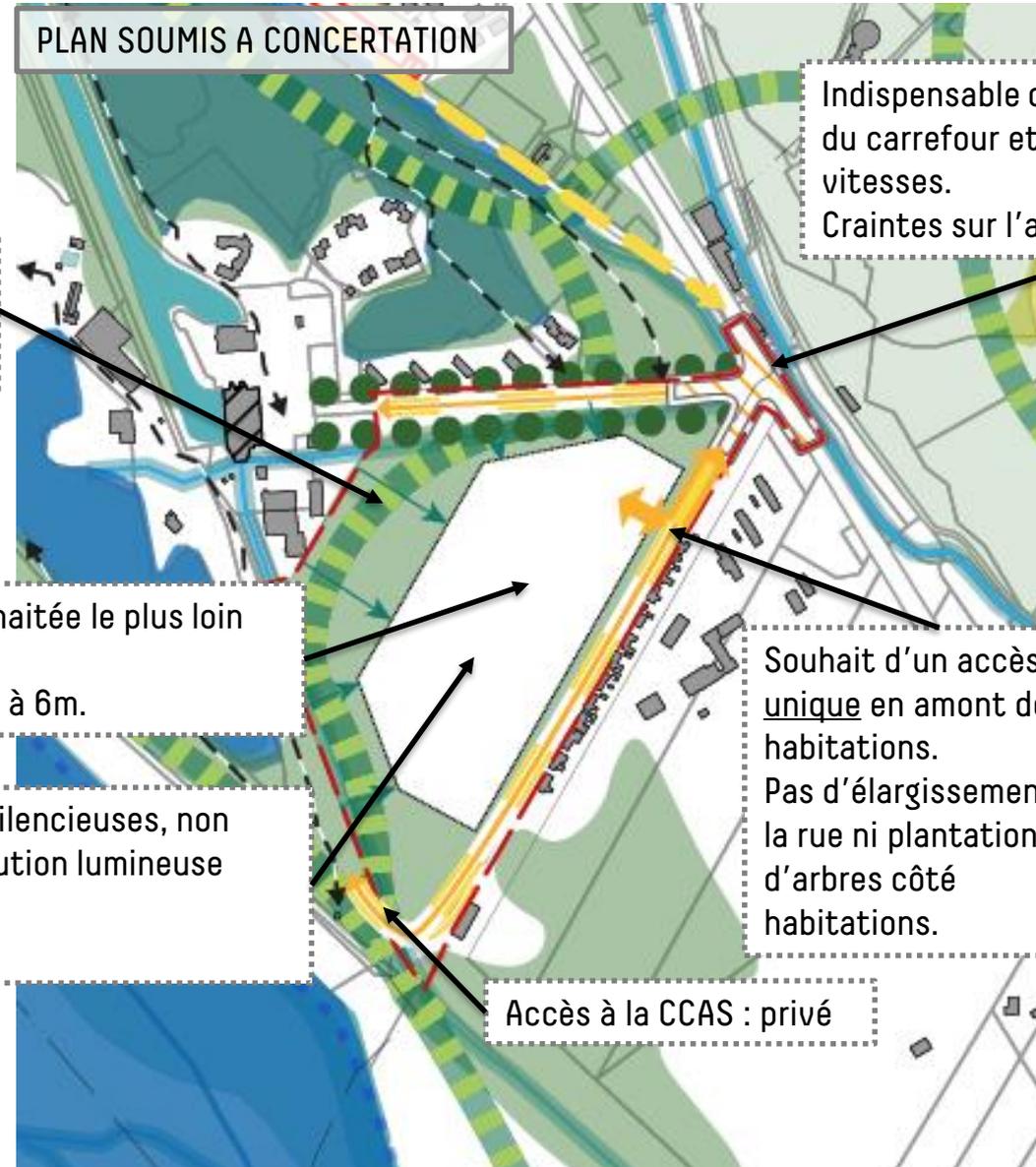
6 points clés

- 1) Limiter les flux routiers sur la rue de la Digue
- 2) Limiter les impacts des activités industrielles pour les résidents
- 3) Limiter les nuisances visuelles pour les résidents
- 4) Sécuriser les mobilités des habitants du secteur
- 5) Renforcer l'ensemble des modes actifs
- 6) Éviter la perte de végétation et l'ambiance de "nature" du site



LES RETOURS DE LA CONCERTATION

PLAN SOUMIS A CONCERTATION



Indispensable d'assurer la sécurité du carrefour et de diminuer les vitesses.
Craintes sur l'apport de circulation.

Inquiétudes sur la préservation de la faune et de la flore.

Distance des bâtiments souhaitée le plus loin possible des habitations.
Souhait de limiter la hauteur à 6m.

Souhait d'un accès unique en amont des habitations.
Pas d'élargissement de la rue ni plantation d'arbres côté habitations.

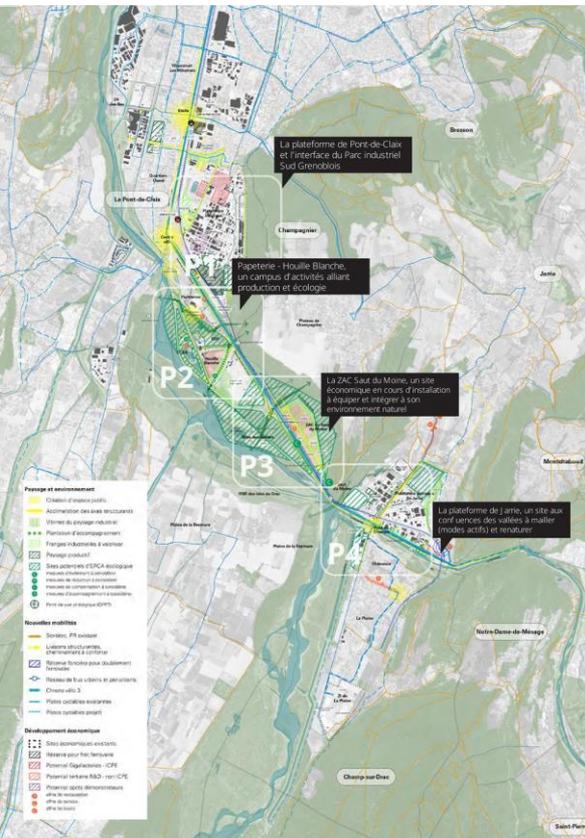
Choisir des entreprises « silencieuses, non pousséieuses », sans pollution lumineuse nocturne ni 3/8.
Limitation des vis-à-vis.

Accès à la CCAS : privé

LES RETOURS DE LA CONCERTATION

➔ Une concertation et plusieurs échelles de débat

Echelle économique



Echelle environnementale

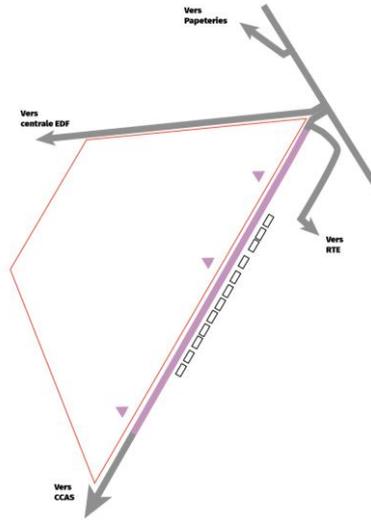


Echelle résidentielle (des habitants)



APPROFONDISSEMENT DES REFLEXIONS

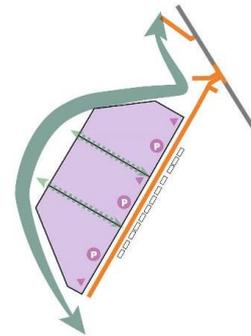
SCHEMA A : Via la Rue de la Digue
rénovée



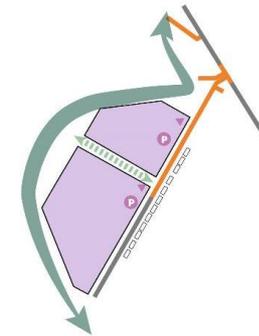
SCHEMA DE SYNTHESE

SCHEMA A
ACCES PAR LA RUE DE LA DIGUE

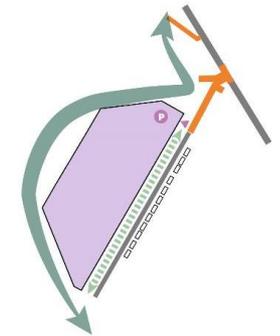
LOT	VOIRIE	ECOLOGIE
▶ entrée	— existante	↻ corridor
■ emprise	— créée	⋯ continuité
	— renouvelée	



BASE - 3 LOTS / 4,9 ha

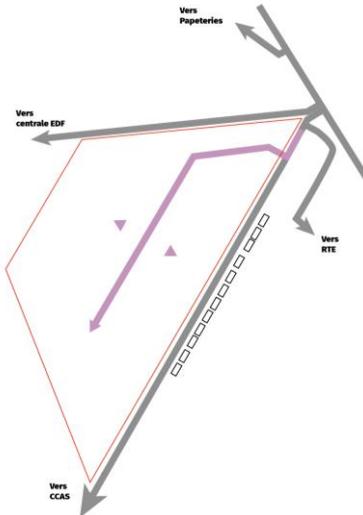


Variante 1 - 2 LOTS / 4,7ha



Variante 2 - 1 LOT

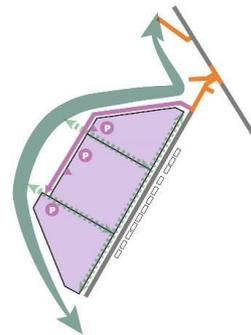
SCHEMA B : Création d'une voie
de desserte interne



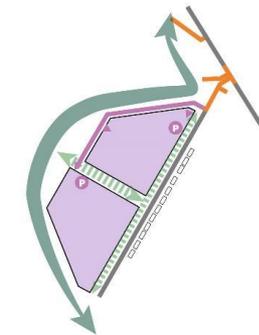
SCHEMA DE SYNTHESE

SCHEMA B
CREATION NOUVELLE VOIRIE

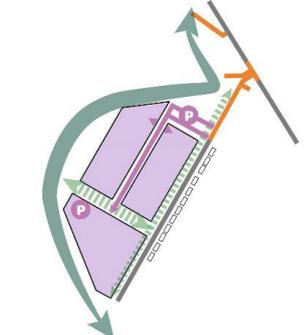
LOT	VOIRIE	ECOLOGIE
▶ entrée	— existante	↻ corridor
■ emprise	— créée	⋯ continuité
	— renouvelée	



BASE - 3 LOTS / 4,4 ha



Variante 1 - 2 LOTS / 3,9ha



Variante 2 - 3 LOTS / 3,6ha

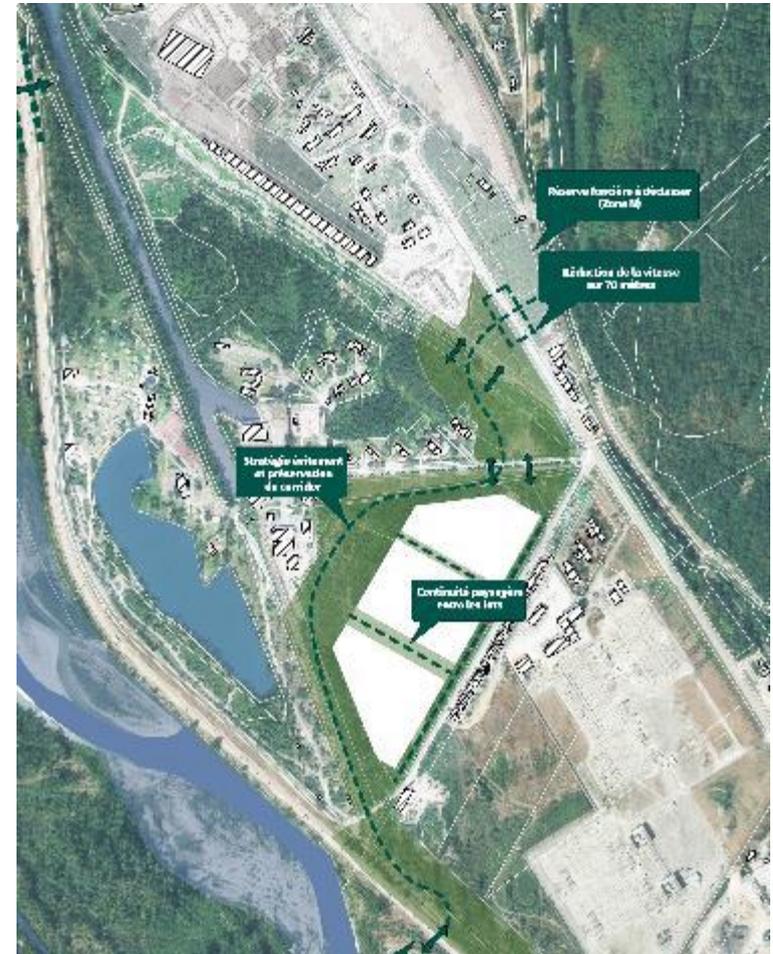
APPROFONDISSEMENT DES REFLEXIONS

Rencontre des services de l'Etat et de deux associations environnementales (LPO et Conservatoire des espaces naturels) :

- ⇒ Enjeu écologique fort à l'échelle du corridor Vercors-Belledonne
- ⇒ Connaissances à renforcer sur les passages de faune à l'échelle élargie

Approfondissement des scénarios de desserte

- ⇒ Plusieurs solutions techniques



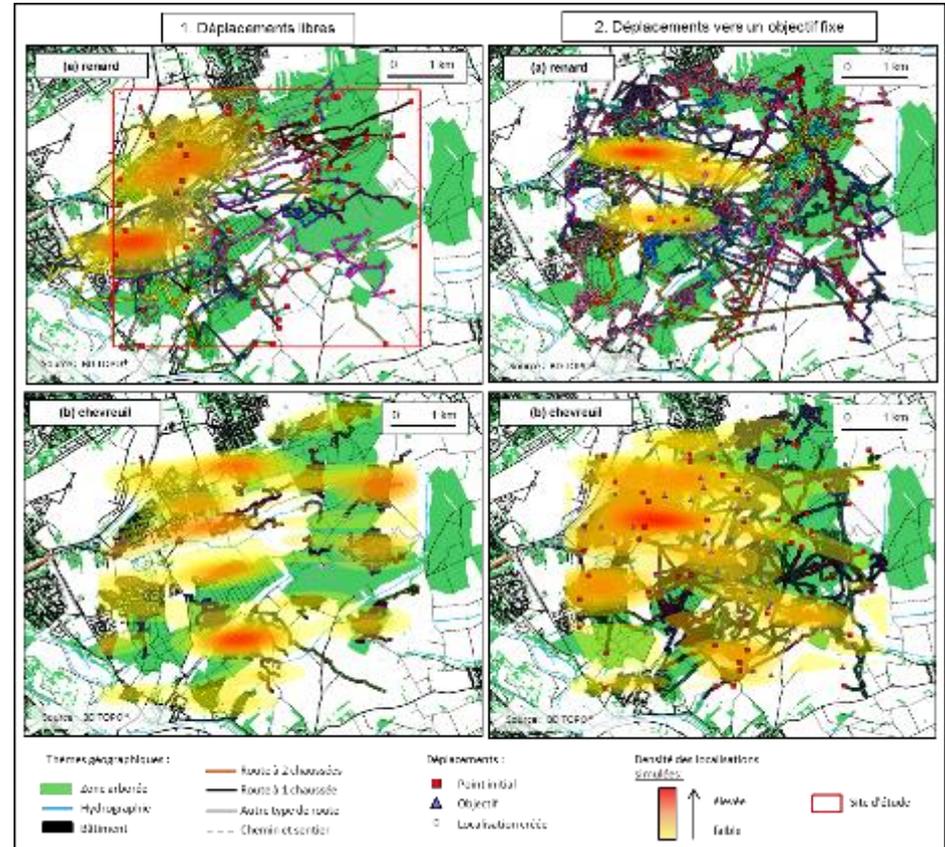
2

LES SUITES PROPOSEES

1. Réaliser une étude de corridor

- Réalisation d'une étude complémentaire permettant de mieux caractériser le milieu à l'échelle du corridor écologique Belledonne-Vercors
- Modélisation des déplacements sur différentes guildes* écologiques et relevés de passages (pièges photos, traces, observations)

> *En fonction des résultats, décision de poursuivre ou non le projet, ou de l'amender*



*une *gilde* est un ensemble d'espèces d'un même habitat qui exploitent la même ressource

2. Amender le projet à partir des contributions de la concertation

Les mesures de préservation/restauration écologiques seront mises à jour selon les résultats de l'étude de corridor.

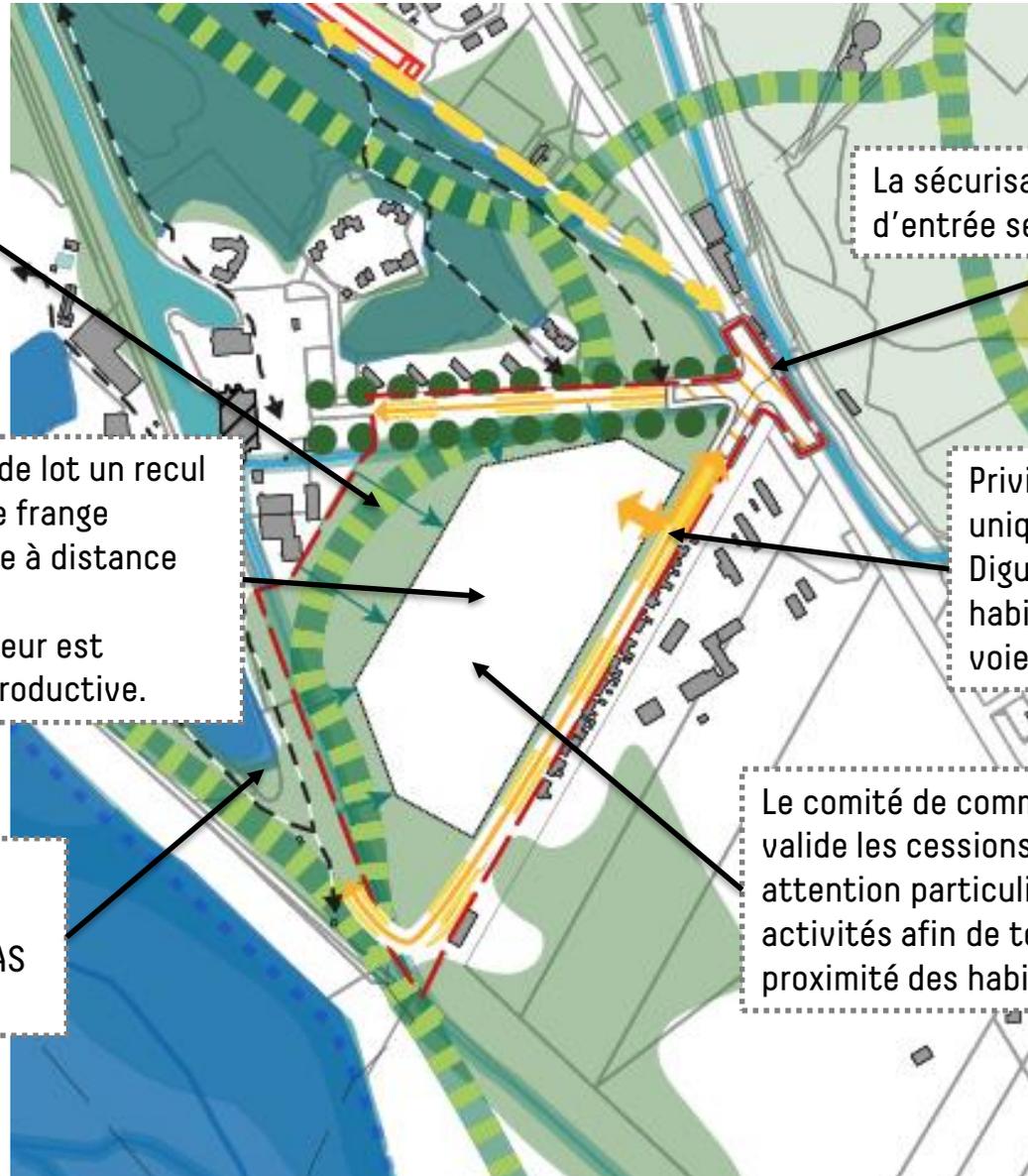
La sécurisation du carrefour d'entrée sera une priorité.

Proposer dans les futures fiches de lot un recul minimal des constructions et une frange végétalisée permettant de mettre à distance les bâtiments productifs.
Sans limiter à 6m, car cette hauteur est incompatible avec une activité productive.

Privilégier un accès unique par la rue de la Digue, en amont des habitations, avec une voie interne.

Discussions partenariales à prolonger avec la CCAS d'EDF

Le comité de commercialisation (qui valide les cessions), accordera une attention particulière au choix des activités afin de tenir compte de la proximité des habitations.



3

PROCHAINES ÉTAPES

LES PROCHAINES ETAPES



Délibération de bilan de la concertation
Conseil métropolitain du 29 mars 2024



Restitution historique, la Houille Blanche et l'Achromine,
Quentin Jagodzinski
Avril 2024 à la maison des associations de Pont-de-Claix



Poursuite des acquisitions foncières pour une maîtrise publique de ce site
stratégique

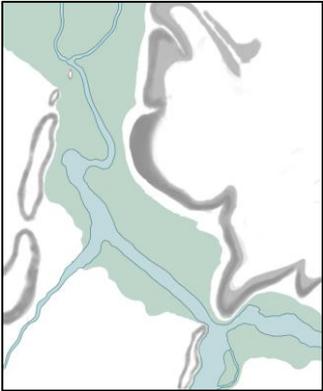


Une nouvelle étude de modélisation environnementale
(à partir du printemps 2024 – durée : un an)



Un dialogue qui se poursuivra entre Grenoble-Alpes Métropole, les
communes et les habitants du secteur à l'issue du rendu de l'étude de
modélisation environnementale

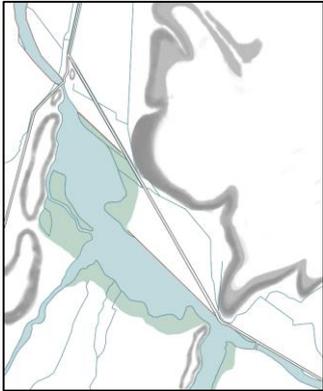
ANALYSE HISTORIQUE DU SITE



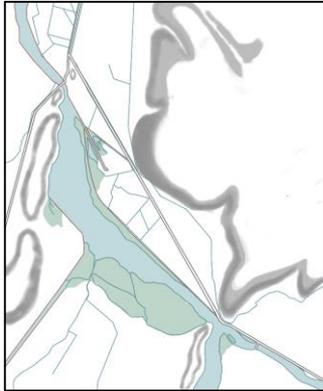
XIIIe Siècle



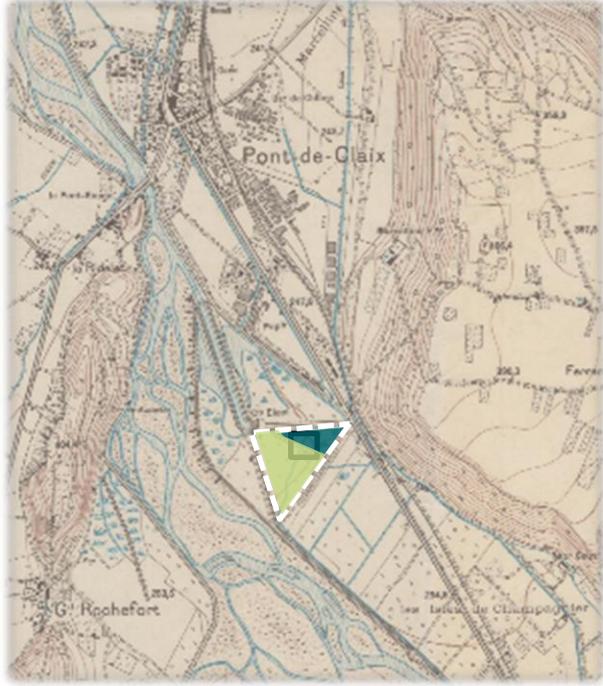
1750



1850



1920



TEMPS D'ÉCHANGES

LES ÉLUS PRÉSENTS



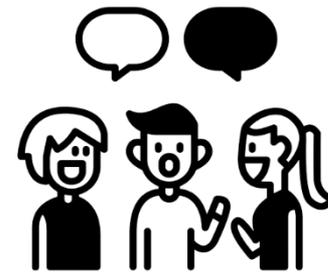
Sam TOSCANO, 1^{er}
adjoint de la ville de
Pont-de-Claix



Florent Cholat,
Maire de
Champagnier



Renzo Sulli,
vice-président de Grenoble Alpes
Métropole chargé des grands projets
d'aménagement et du renouvellement
urbain



Un grand merci pour votre
investissement dans cette démarche
de concertation

*Nous continuerons de vous tenir au courant
de l'avancée du projet*